

**REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**D'ETIVAL-LES-LE-MANS**

SARTHE

<b><u>Date de convocation et d'affichage</u></b> 21 juin 2021	Le vingt-cinq juin deux mil vingt et un à vingt heure trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, Maire de la commune d'Etival-Lès-Le-Mans.
<b><u>Conseillers</u></b>	Bruno CORBIN, Marina RICHARD, Stéphane LANGLAIS, Marie-Paule QUEANT, adjoints.
<b><u>En exercice</u></b> : 19	Mesdames Aurore BOURGEOIS, Christèle BOLLENGIER, Anne-Lise BOSCHER, Valérie LEBRUN, Catherine LEFFRAY, Aurélie LEVEQUE, Estelle PAPIN et Céline ZUCHETTO.
<b><u>Présents</u></b> : 18	
<b><u>Absents excusés</u></b> : 00	
<b><u>Procuration</u></b> : 00	Messieurs Jean-Luc DELANOE, Luc GESBERT, Maxime MONNIER, Jocelin PLANCHE et Pascal SIMONET
<b><u>Votants</u></b> : 18	
	<b><u>Absents non-excusés</u></b> : Bruno DIGUER
<b><u>Secrétaire de séance</u></b>	Stéphane LANGLAIS

**Tarifs accueil périscolaire 2021-2022**

Délibération n°2021-032

Marina Richard, adjointe aux affaires scolaires rappelle les tarifs de 2020-2021 :

	MATIN		SOIR		MATIN ET SOIR	
Quotient familial	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant et +
0 - 850	2.36 €	1.89 €	3.05 €	2.45 €	4.27 €	3.39 €
850 - 1050	2.74 €	2.19 €	3.51 €	2.81 €	4.87 €	3.92 €
1051 et +	3.11 €	2.49 €	4.00 €	3.20 €	5.51 €	4.47 €

Il est proposé pour l'année 2021-2022, d'augmenter de quelques centimes afin que les tarifs soient arrondis et de pratiquer les tarifs suivants :

	MATIN		SOIR		MATIN ET SOIR	
Quotient familial	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant et +
0 - 850	2.40 €	1.90 €	3.05 €	2.45 €	4.30 €	3.40 €
850 - 1050	2.75 €	2.20 €	3.55 €	2.85 €	4.90 €	3.95 €
1051 et +	3.15 €	2.50 €	4.05 €	3.20 €	5.55 €	4.50 €

Marina Richard ajoute qu'il y a beaucoup plus d'enfants cette année à la périscolaire du soir et que pour septembre il va falloir penser à mettre un animateur en plus au moins deux soirs par semaine pour le nombre d'enfants car actuellement il n'y a que deux animateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs d'accueil périscolaire tels qu'ils apparaissent sur le tableau précédent pour l'année 2021-2022.

Pour copie conforme,  
Etival-Lès-Le Mans, le 28 juin 2021  
Le Maire, Emmanuel FRANCO